

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

La politique internationale d'ELISA AEROSPACE est d'intégrer cette dimension internationale dès le 1er cycle d'enseignement supérieur afin de préparer au mieux les jeunes au marché du travail et répondre aux attentes des entreprises.

La stratégie internationale d'ELISA AEROSPACE repose sur 5 axes principaux :

1. Accroître la mobilité sortante des étudiants

a. en structurant les partenariats actuels ou futurs autour de 3 domaines : académique, projets de recherche et relations avec les entreprises étrangères

b. en les incitant à se positionner sur des périodes à l'étranger

2. Développer des modules de formation technique en anglais dès le 1er cycle comme le Private Pilot Licence Théorique (1^{ère} et 2^{ème})

3. Accroître la formation à la culture internationale des étudiants avec une 2^{ème} langue étrangère obligatoire et de la géopolitique (approche culturelle, géopolitique et linguistique)

4. Favoriser les échanges formels d'enseignants ou d'enseignants chercheurs et la participation à des séminaires internationaux

5. Accroître la mobilité entrante des étudiants par des mises à niveau linguistique et culturelle

La sélection des partenaires académiques se fait en cohérence avec les enseignements dispensés à ELISA AEROSPACE dans des domaines similaires ou complémentaires afin d'enrichir les connaissances des étudiants en mobilité.

D'un point de vue géographique, la priorité est donnée aux bassins économiques qui disposent d'une forte présence industrielle dans le secteur aéronautique et du spatial, et qui favorisent la proximité entre les universités et les entreprises du secteur.

L'Europe, les États-Unis, le Canada ou le Japon sont des cibles majeures du fait de la maturité de leur marché et de leur industrie dans le domaine de l'aéronautique et du spatial, ainsi que le nombre d'universités et entreprises spécialisées.

Un deuxième groupe de pays cibles correspond aux pays émergents dont le secteur aéronautique et spatial est très dynamique comme par exemple l'Inde, Taïwan, le Brésil ou le Mexique.

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

L'action clé à laquelle ELISA Aerospace souhaite participer concerne la mobilité à des fins d'apprentissage.

Parmi les objectifs que l'école s'est fixés, la mobilité sortante des étudiants ainsi que l'acquisition d'une culture internationale sont les 2 axes d'ores et déjà mise en œuvre.

Depuis l'obtention de la charte ERASMUS+ en 2017, ELISA Aerospace met en œuvre également des actions préparant à des échanges formalisés d'enseignants et enseignants chercheurs. La pérennisation des relations avec des instituts de recherches et université en Europe dans le cadre de stages, permet de d'approfondir les échanges liés au contenu de la formation.

Point 1 : Accroître la mobilité sortante des étudiants

Différentes actions seront renforcées afin de pérenniser les relations avec les entités d'accueil et développer les opportunités de mobilité.

Information renforcée des étudiants avant la mobilité :

- Les conférences de rentrée et d'accueil des élèves rappellent que si l'école favorise la mobilité en stage, celle-ci accompagne chaque élève dans ses recherches sur les mobilités académiques.
- Les outils existants facilitant les recherches sont présentés aux élèves en début d'année, lors de conférences en amphithéâtre organisées par le service des stages. L'importance de la mobilité est rappelée. Les conditions de demande de financement font l'objet d'une présentation.
- Une équipe pédagog-administrative suit chaque élève pour la définition de son projet professionnel, ce qui permet d'identifier rapidement les projets nécessitant une mobilité et de guider les élèves vers des partenaires. La taille de l'école permet un encadrement personnalisé et un accès facilité à des banques de stage vérifiées.
- Parmi ces outils préalables à la recherche de mobilité, les élèves sont incités à utiliser par exemple EUROPASS mais également pour ceux qui partent dans des pays pour lesquels nous ne disposons pas de financement d'associations telles que l'AIIESEC
- L'importance des réseaux est rappelée et les différents sites facilitant les échanges avant ; pendant et après la mobilité sont présentés. La promotion est faite des associations de l'ESAA dont : Garagerasmus pour la mise en relation avec les entreprises ; l'Erasmus Student network pour faciliter la préparation et la vie à l'étranger, les différents réseaux Alumni pour construire son projet à plus long terme et maintenir la dynamique de mobilité.

Dynamique post mobilité

- retour d'expérience : Les bénéficiaires de mobilité sont d'ores et déjà sollicités à leur retour pour participer à des réunions – débats avec les étudiants intéressés par la démarche. Nous mettons en place actuellement les outils pour conserver ces témoignages et les mettre à disposition d'un public plus large.
- A été décidé de mettre en place un système de parrainage au sein de l'école afin que les étudiants ayant vécu une mobilité accompagnent ceux qui la construisent. Ce parrainage sera bâti avec les ALUMNI afin de maximiser la qualité des échanges. Dans leur contrat de mobilité, les élèves s'engagent à être ambassadeurs de la mobilité et à partager leur expérience au sein de l'école puis à l'extérieur dès lors qu'ils seront diplômés.
- Le projet ERASMUS SKILLS PROJECT actuellement mené correspond pleinement à une démarche interne d'identification et d'auto-évaluation des compétences acquises. ELISA Aerospace, en tant que membre de l'AREPIC (association des établissements d'enseignement supérieur de Picardie) a participé à des réflexions sur les modalités de création d'un tel outil.

Points 2 et 3 : L'acquisition de compétences linguistique techniques et non techniques et de solides connaissances en géopolitique a dès la création de l'école été considérée comme essentielle dans le parcours d'un élève ingénieur en aérospatial. Les domaines professionnels auxquels ils se destinent obligent à l'acquisition de ces compétences. Se confronter dès le cycle préparatoire à la réalité du monde, de ces cultures, de ses modes managériaux est une

clé de réussite.

L'école vise au développement des cours dispensés en langue anglaise.

Point 4 : Structuration des partenariats à l'étranger

- Les modalités de suivi des stages permettent une relation fréquente avec les entités d'accueil et favorisent une complétion réussie des stages.
- Dès lors les relations avec les entités d'accueil se pérennisent plus aisément, les relations humaines étant régulières.
- Par exemple, la reconduction de stage en aérodynamique à l'Université Federico 2 de Naples permet de renforcer les échanges entre le tuteur et le directeur de la recherche d'ELISA Aerospace. Ces échanges permettent de préparer l'intégration d'ELISA Aerospace au groupe Pegasus, dont l'Université de Naples est membre. Pegasus regroupe les plus grandes universités et écoles d'aéronautique en Europe. Cette adhésion renforcera considérablement la visibilité de l'école et permettra de nombreuses opportunités de recherche et de stages.

L'entrée dans ce groupe restreint exige une démarche active d'ELISA Aerospace en matière de recherche. Aussi, en plus du recrutement d'enseignants chercheurs, ELISA Aerospace ouvre un poste de thésard dans le cadre d'une convention entre l'Ecole de l'Air et l'ENSC – Bordeaux INP.

- Nous souhaitons concrétiser des partenariats avec des laboratoires de structures d'enseignement et de recherche qui accueillent chaque année des élèves ingénieurs (Observatoire Royal de Belgique, Université de Liège...).
- Les liens avec les entreprises sont plus complexes à formaliser, si ce n'est par le référencement de l'école au sein des structures. Nous constatons néanmoins une volonté de reconduire l'accueil de stagiaires, soit avec le même élève ingénieur pour poursuivre une première mission réussie, soit avec un autre étudiant dans le cadre du développement des relations avec l'école et ou de l'accès à un vivier de compétences aérospatiales renouvelées.

Point 5 : Accueil des étudiants étrangers

- La reconnaissance de la qualité de notre formation (reconduction pour une durée maximale de l'accréditation CTI et obtention du Label EUR-ACE en 2019), l'intégration d'ELISA Aerospace dans le groupe ISAE en tant qu'école partenaire en 2020 nous permet une visibilité nettement accrue.
- Nous considérons que cette visibilité ajoutée à la qualité des partenariats en cours de création donnera une attractivité de notre école à l'étranger et facilitera la mise en place dans les prochaines années de la mobilité académique.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

L'école souhaite permettre une mobilité accrue des élèves en stage afin d'atteindre 25% d'élèves bénéficiaires.

L'enjeu est important pour leur employabilité et pour la reconnaissance et le référencement de l'école à l'international dans le milieu industriel et de la recherche.

Les indicateurs liés à la mobilité en stage seront les suivants

1. Nombre de projets de stage par zone géographique (pays du programme, pays partenaires) : en place
2. Nombre de semaines effectuées : en place
3. Appartenances des étudiants aux réseaux identifiés. L'évaluation sera faite par questionnaire. Mise en place en septembre 2020.
4. Nombre de reconductions d'accueil par entité : actuellement suivi sans indicateur formel, mise en place de l'indicateur en septembre 2020
5. Corrélation mobilité en cours de cursus / mobilité post diplôme : mis en place avant juin 2020 ; cet indicateur sera alimenté par les données communes ELISA Aerospace / ELISA Alumni

Les indicateurs liés à l'école elle-même sont en cours de construction.

1. Nombre de partenariats avec les structures d'accueil ; notre objectif pour les 2 années à venir est de confirmer les partenariats avec 3 entités dont l'Université de Naples.
2. Nombre de référencements obtenus au sein des entreprises internationales. Notre objectif est d'obtenir ce référencement parmi les acteurs majeurs de l'industrie et de la recherche, à échéance de 12 mois pour au moins 10 groupes.
3. Nombre d'échanges d'enseignants et enseignants chercheurs et de participations à des colloques internationaux. Nous travaillons à l'identification et la quantification des retombées des interventions. Depuis sa création ELISA Aerospace a favorisé ces participations (EAIE en septembre 2017, Une enseignante chercheuse en astrophysique a participé, en avril 2019, au PT Chat de Kyoto, colloque international regroupant les spécialistes mondiaux de la théorie des perturbations appliquée à la cosmologie, Un enseignant chercheur a participé à l'EUCASS , à Madrid en juillet 2019 (conférence bi annuelle rassemblant les grandes universités européennes, les acteurs majeurs de l'aéronautique et l'espace - (agences, industriels, centres de recherche) , ainsi que des représentants venus d'Asie.

L'indicateur devra distinguer les échanges et participations financées par l'action et celles financées sur budget propre de l'école.

La question de l'évaluation des retombées directes et indirectes est complexe mais fera l'objet d'un groupe de travail.

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Le principe de non-discrimination est inscrit dans la charte de l'école. Il concerne indifféremment tous les élèves et tous les membres du personnel.

L'obtention du statut d'EESPIG rendue officielle par l'arrêté du 23 avril 2020 reconnaît les principes internes de fonctionnement et l'objectif premier de réussite des élèves.

La mobilité est considérée comme un élément de réussite.

Des bourses d'école sont attribuées aux élèves sur critères sociaux ou d'origine (pays en développement) afin de réduire les risques d'exclusion ; les processus d'attribution et conditions sont clairement édités et communiqués aux élèves dans leur dossier d'inscription. Ces éléments figurent sur l'intranet de l'école.

Concernant l'accès à la mobilité, le principe d'équité est fondamental.

Notre participation au programme est récente et toutes les demandes ont à ce jour pu obtenir une réponse favorable, les budgets obtenus correspondant au besoin exprimé in fine par les étudiants. Les demandes de réévaluation des budgets nous ont permis jusqu'ici les engagements de dépense tout en servant toutes les demandes étudiantes.

Néanmoins, dès la mise en œuvre des process, ont été décidés des critères de sélection et d'attribution afin de palier à toute situation ultérieure. Ces critères sont publiés sur l'intranet de l'école. Ils respectent pleinement les valeurs de non-discrimination, d'équité, d'inclusion et de transparence. Parmi ces critères

- Nombre de mobilités déjà effectuées
- Niveau de rémunération par l'entité d'accueil
- Respect de la date limite de dépôt de dossier
- Statut de l'élève et échelon de bourse d'Etat ou nationalité étrangère (Pays à niveau de vie sensiblement inférieur)
- Obtention d'une Bourse complémentaire régionale

Voir annexes : - Procédure concernant les stages ERASMUS + 2019-2020
- Charte de l'école

Veuillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

L'école est très favorable à l'utilisation des outils de simplification des démarches et accès aux services pour les étudiants en mobilité.

D'ici la fin de l'année 2020, un groupe de travail sera constitué en prévision de la mise en application du projet. Ce groupe sera composé de la déléguée générale en charge des RI, de la chargée des stages et relations entreprises, du directeur de la recherche et du support informatique. La déléguée générale sera responsable de la conduite du projet.

Lors des rencontres des étudiants avec la chargée des stages, les différents sites essentiels à la recherche de stage sont présentés. De même, l'application ERASMUS+ est présentée lorsqu'est abordé le thème de la mobilité.

Concernant la carte d'étudiant européenne, le projet sera présenté aux élèves dès lors que l'outil sera opérationnel. Les étapes importantes déjà identifiées sont les suivantes :

- Formation de la chargée des stages et mobilité aux outils
- Mise à jour des process et procédures
- Création et publication de supports de présentation accessibles sur l'intranet (dossiers stages, dossiers mobilités)
- Présentation des outils lors des réunions de rentrée et des réunions de préparation des stages
- Organisation d'ateliers mobilité avec les élèves concernés

Les éléments facilitant la mobilité en stage seront prioritairement mis en œuvre ;

L'école souhaite néanmoins s'inscrire dans la démarche dès que possible pour la mise en œuvre des mobilités académiques à venir.

Le développement des mobilités pédagogiques devra être accompagné de la mise en œuvre concomitante des outils de dématérialisation du parcours. Cet aspect impacte sensiblement les systèmes informatiques et les règles de conservation et transmission des données, l'analyse de faisabilité et le calendrier de mise en place seront envisagés dès qu'un cahier des charges technique sera disponible.

En période de transition avant la mise en œuvre des transferts automatiques de données, l'école pourra être amenée à importer les éléments individuels nécessaires aux élèves demandeurs concernés par les mobilités de toutes natures.

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Les pratiques respectueuses de l'environnement sont inscrites dans le cursus de formation des élèves, tant dans les enseignements relatifs à la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise que dans chacun des cours de sciences visant à la performance des aéronefs, et donc à la réduction des émissions polluantes.

Au cœur de l'école, les pratiques courantes vont en ce sens.

La crise sanitaire actuelle nous a engagé de façon plus profonde dans la dématérialisation des pratiques pédagogiques (supports de cours en ligne, examens en ligne sécurisés...) autant de pratiques qui pourront être maintenues.

L'administration opère quant à elle une évolution de ses process pour réduire l'impact environnemental de ses activités.

La construction du nouveau campus d'ELISA Aerospace à Bordeaux prend en compte l'impact environnemental du bâtiment et le respect des écosystèmes environnants.

Il est donc logique que la démarche de mobilité intègre déjà pour partie cette dimension.

- La dématérialisation des process d'échange est déjà mise en œuvre au sein de l'école pour toutes les relations avec les entités d'accueil
- Le mode de transport choisi par l'élève fera l'objet d'une intégration dans les dossiers internes de demande de financement (les différents scénarii de transport exposés par l'élève feront l'objet d'un contrôle par le comité d'attribution qui se réservera le droit d'orienter l'élève vers une alternative plus respectueuse de l'environnement)
- Les supports liés à la mobilité seront revus pour intégrer cette dimension ; le contenu des ateliers prévoira également une réflexion sur la démarche environnementale.
- Les 3 stages menés par les élèves font l'objet d'un rapport de stage partagé avec l'entité d'accueil et l'école dans lequel il est exigé de présenter la démarche RSE de l'entité d'accueil. L'attendu sur ce point pourra évoluer vers une demande de réflexion accrue plus qu'un descriptif.
- Une réflexion sera menée avec les écoles et universités partenaires pour que les échanges d'enseignants et enseignants chercheurs puissent être réalisés partiellement ou totalement « en ligne ».,
- De même les conférences thématiques organisées avec nos partenaires industriels peuvent être proposées en vision conférences. L'intégration des entités d'accueil dans cette démarche que ce soit des conférences live ou des interviews est un élément de promotion de la mobilité que nous considérons avec grand intérêt. Ces « rencontres » seront donc proposées à tous nos contacts tuteurs à l'étrangers dès cet été, pour un partage lors des cours de présentation et préparation des stages de l'année 2020-2021.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Des élèves ambassadeurs de la mobilité

Nos élèves ayant effectués une mobilité sont invités à partager leur expérience avec les autres promotions.

- Exposé débat public
- Interview

La charte interne pour 2020-2021 intègre en plus leur rôle d'ambassadeurs du projet. En acceptant le financement accordé, ils s'engageront à être ambassadeurs de la mobilité en interne de l'école puis à accompagner, en tant qu'ancien, les élèves en recherche de mobilité.

Ils sont invités à rejoindre les réseaux européens et à s'identifier auprès des Alumni.

Des anciens élèves promoteurs de la mobilité

Le bureau des Alumni et l'école souhaitent accélérer le processus d'entraide des élèves. La partie mobilité est un axe majeur de cette démarche, 20% des diplômés ELISA Aerospace travaillent en effet hors de France.

Une valorisation permanente des actions civiques et citoyennes

Parallèlement, l'école met en valeur l'implication de ses élèves dans la société (actions de solidarité, implication dans la défense nationale, séjour en coopération à l'étranger, chantiers culturels à l'étranger...).

Une prise en compte plus importante a été décidée à la rentrée 2019 mais s'est heurtée à la discrétion des élèves quant à leurs activités extérieures.

Une réflexion sera menée à la rentrée 2020 avec les représentants des élèves pour faire évoluer la prise en compte de ces démarches citoyennes.

Une seconde réflexion sera menée avec la direction des études afin de mettre en valeur l'implication citoyenne des élèves au cours des mobilités.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Le stage effectué à l'étranger est très encadré tant sur sa préparation, que lors de sa réalisation.

Le process prévoit :

- la validation du contenu du stage par la direction des études, permettant d'assurer un contenu qualitatif et des conditions légales de réalisation du stage,
- la signature d'une convention de stage tripartite en langue anglaise pour les mobilités, qui prévoit un tuteur académique et un tuteur dans l'entité d'accueil
- un suivi régulier par un tuteur de stage académique qui s'assure de la bonne réalisation du stage
- un bilan intermédiaire à mi-parcours
- un bilan final

Les stages étant obligatoires, ils donnent lieu à des crédits ECTS précisément détaillés dans le règlement des études.

Les coefficients diffèrent selon le niveau dans les études et la durée du stage. Les 3 stages sont obligatoires et il est recommandé quoi que non impératif de les mener en mobilité.

- Stage cycle préparatoire : obligatoire, d'une durée de 1 à 2 mois, ce stage participe à hauteur de 1/6 à l'obtention des 6 ECTS du module Communication et monde de l'entreprise.
- Le stage ingénieur d'une durée de 4 à 5 mois, participe à hauteur de 45% de l'obtention des (.5 ECTS du module Stage et projet
- Le stage de fin d'études dure 6 mois et permet d'obtenir 30 ECTS

L'obtention d'un score TOEIC égal ou supérieur à 800 points est également obligatoire pour l'obtention du diplôme. Les mobilités participent pleinement à cette obtention, la langue commune généralement utilisée durant les stages longs étant l'anglais. De plus, l'utilisation des licences OLS en plus des supports de préparation du TOEIC offertes par l'école permet d'atteindre ce score.

Dès la mise en œuvre de mobilités académiques, les termes exacts de la reconnaissance de chaque matière étudiée feront l'objet d'un contrat inter établissements et d'un contrat de mobilité.

Une mobilité de ce type implique la reconnaissance expresse de l'obtention des ECTS dans l'autre établissement. Le référentiel détaillé des études proposées par ELISA Aerospace permet à tout établissement de connaître précisément la nature des disciplines et modules et le nombre d'ECTS affectés à chacun d'entre eux.

Les outils existants devront pouvoir être utilisés dès lors que l'école sera prête d'un point de vue informatique. Si ce n'est le cas ; des process seront définis pour garantir la sécurité et la rapidité des transferts d'information.

L'école est de fait intéressée par le projet EWP.

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

Sur les prochains exercices, la priorité restera la mobilité des élèves ingénieurs.

Néanmoins, dans le cadre de la signature de partenariats avec des entités d'enseignement supérieur à l'étranger, des enseignants ou enseignants chercheurs pourront être amenés à bénéficier d'une mobilité.

En ce cas, un contrat sera établi entre les 3 parties, incluant l'avant, le pendant et l'après mobilité.

Ces mobilités pourront être virtuelles ou réelles.

Les partenariats en cours ouvrent la voie au partage de compétences.

Rejoindre un groupe d'école dans le cadre d'une charte permet d'envisager ces interventions réciproques.

Celles-ci sont déjà validées par l'entrée dans le groupe ISAE avec la mobilité d'élèves et d'enseignants.

Un enseignant et le directeur de la recherche ont d'ores et déjà été chargés des aspects opérationnels des partenariats.

Leurs compétences et parcours professionnels diversifiés permettent en effet de représenter pleinement l'école dans ces structures extérieures. Cette mission est inscrite dans leurs fonctions.

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

La stratégie de communication d'ELISA Aerospace est basée sur un contenu plus qu'une fréquence.

L'école publie régulièrement sur les réseaux sociaux les informations utiles à ses élèves et aux personnes extérieures (candidats, entreprises, établissements d'enseignement supérieur, institutions...).

La promotion de la mobilité est un élément que l'école développe progressivement, eu égard le nombre de mobilités effectives.

Nos priorités en la matière vont être de 3 ordres

- Partager sur nos réseaux et notre site l'expérience de nos élèves et des anciens, mettre en avant l'importance et la richesse d'effectuer une mobilité au moins dans un parcours étudiant et professionnel
- Partager les projets dans lesquels l'école s'inscrit et s'inscrira et qui sont les principes fondamentaux de la charte ECHE 2021-2027
- Créer les passerelles avec les différentes associations (Alumni Erasmus+) et relayer les événements majeurs

Le site internet d'ELISA Aerospace est en cours de reconstruction et permettra plus aisément de prendre en compte ces besoins de communication avec un relai automatique sur les autres réseaux et à destination de nos élèves et contacts privilégiés.

<http://www.elisa-aerospace.fr/formation/international/programme-erasmus.html>

Veillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

Le site internet sera mis à jour de tous les documents officiels sur la page dédiée à la mobilité.

Le lien vers Erasmus+ project Results figure sur le site internet de l'école.

Le sujet de la mobilité, les projets transversaux font l'objet d'un point systématique au Comité de Direction qui a lieu toutes les 6 semaines.

Les projets majeurs évoqués précédemment seront nécessairement suivis par les membres du CODIR dont fait partie la déléguée générale.

Les réunions de service hebdomadaires de la Direction des services (dont font partie le service des RI et le service des stages et relations entreprise) intègrent un point systématique sur l'évolution de la mobilité.

L'équipe administrative prend part au travail préparatoire à chaque projet.

Elle est régulièrement informée de l'avancement des projets.

Les éléments quantitatifs et qualitatifs liés à la mobilité sont partagés et communiqués aux membres des différentes équipes administrative et pédagogique.

La direction des études et la direction de la recherche sont régulièrement informées des dossiers de mobilités et sont sollicités à chaque étape (validation, suivi)

Les élèves sont informés des projets de mobilités en cours et passés, sur nos réseaux internes et lors des réunions sur leurs projets professionnels et lors des interventions des élèves en retour de mobilité.

Les process et supports en cours de mise en œuvre feront l'objet d'une information lors d'une conférence et d'une communication écrite.